

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2025 / 2026

CAVALIERS :

cours :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone portable : _____ Email : _____

Date de naissance : _____ Age : _____ Sexe : M F Licence _____ Niveau _____

RESPONSABLE LÉGAL :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone portable : _____ Email : _____

Règlement : Licence : 30 ; 41 Forfait : 1008 (336x3) ; 951 (317x3) ; 771 (257x3); 1611 (537x3); 1518 (506x3) Casier 100 /120 Assurance : 21 /33

Conditions générales de vente

Inscriptions : L'inscription est individuelle et nominative.

Les inscriptions aux cours, animations, stages et compétitions sont fermes, ne donnent lieu à aucun remboursement et ne peuvent être reportées. Le règlement se fait en une seule fois à l'inscription, la réservation ne sera effective qu'après le règlement effectué.

Licence /Assurance individuelle accident : Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est obligatoire . (durant les stages vous avez la possibilité de prendre une licence ou une licence vacances) . Le club est assuré pour une heure d'essai.

Lors de son inscription à l'année, le cavalier atteste avoir requis un avis médical pour "la pratique de l'équitation" et devra fournir un certificat au club (la non présentation de ce certificat n'engage que le cavalier) ; présenter ou prendre une licence fédérale qui donne la possibilité d'une assurance dans tous les centres affiliés de France, de passer des examens fédéraux, de participer à une dynamique sportive .

La licence n'est pas remboursable, les conditions d'assurance de la licence sont détaillées sur la licence ou disponibles sur www.ffe.com.

Protection des données personnelles : L'établissement équestre dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne du club, l'inscription aux stages, animations, cours, compétitions sportives... Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein du club ont accès à ces données dans le cadre de leur mission. Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Toute personne ayant fourni des données personnelles dispose directement auprès du club un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse du club : montgeronequitation@gmail.com

Forfaits : Les forfaits sont nominatifs, non échangeables et non remboursables. L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe. Les cours ont lieu les jours fériés. Tout changement éventuel d'horaire doit être validé par l'enseignant.

Récupérations : Vous êtes malade, en vacances, en déplacement professionnel ou scolaire : Les cours non pris sont perdus et non récupérables excepté 2 fois par trimestre ; dans ce cas Montgeron Equitation propose un rattrapage aux conditions suivantes : 1 Avoir prévenu la structure ([mail à recuperationequitation@gmail.com](mailto:recuperationequitation@gmail.com) au moins 24h à l'avance) - 2 Sous réserve de place disponible dans un cours prévu à son niveau au planning sans obstacle. Un cours de rattrapage manqué n'est pas rattrapable.

Assurance annulation HELMETT : En complément du prix des forfaits annuels ou trimestriels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès d'EquiGénérali. Pour bénéficier de cette assurance, la Licence Fédérale est obligatoire. Cette assurance vous est proposée à l'inscription.

Cette assurance vous permet en cas d'incapacité pour raisons médicales, de pratiquer l'équitation de plus de 30 jours, le remboursement d'une partie du forfait au prorata des séances manquées. **En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soit n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.** Un exemplaire des conditions d'assurance est affiché au club, sur le site internet www.montgeron-equitation.fr disponible sur simple demande.

Je souscris à la formule « assurance annulation HELMETT

O oui O non

Prise en charge des cavaliers : Les cavaliers mineurs sont sous la responsabilité de l'établissement équestre pendant leur heure de reprise et durant le temps de préparation de l'équidé.

Règlement intérieur : Les cavaliers et/ou responsables légaux s'engagent à respecter les articles du règlement intérieur. Celui-ci est affiché au club, sur le site internet et disponible sur simple demande.

Un exemplaire complet des conditions générales de vente du règlement intérieur et un exemplaire des conditions d'assurance sont mis à disposition sur simple demande et disponibles en consultation et téléchargement sur le site Internet du club www.montgeron-equitation.com

Fait à Montgeron, le _____ Signature : « Lu et approuvé »